

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 5 JUILLET 2016

Présents : Mrs. VACHETTA, BOULORD, CHAMBARD, PINEAU, SEGHIER.

Excusés : Mme STAËS, Mrs. BOYER, BONO, COBAN, MARTIN, REPELLIN, ROBIN.

Renouvellement des dossiers licences arbitres



Nous rappelons à tous les Clubs, qu'ils ont jusqu'au 15 Juillet 2016 pour **enregistrer(*)** les licences de leurs Arbitres sur foot club, couvrant ainsi leurs Clubs au Statut de l'arbitrage. Passée cette date du 15 Juillet 2016, vos Arbitres deviendront INDEPENDANTS pour la saison 2016-2017.

Pour information : Tous les dossiers médicaux établis à compter du 1er avril 2016 sont valables pour la saison 2016-2017.

* L'enregistrement des licences arbitres par les clubs se fait même si les dossiers médicaux ne sont pas commencés ou terminés.

* L'important c'est l'enregistrement **avant le 15 Juillet.**

LE PRESIDENT
Michel VACHETTA

SECRETAIRE
Jean Marc BOULORD